

**LUNDI LE 14 SEPTEMBRE 2009**

Séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Lingwick, tenue au 72, Route 108, Lingwick (Québec), lundi, le 14 SEPTEMBRE 2009 à 19 h 25, Présidée par Madame Céline Gagné, mairesse, et à laquelle assistent les conseillers suivants :

M. Marcel Guillemette, M. André Poulin, M. Gaston Cloutier, M. Serge Gilbert et M. Jean-Guy Marois, formant quorum.

Le siège de conseiller no. 2 est vacant.

Mme Monique Polard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 19 h 25.

**2. Renoncement de l'avis de convocation**

**2009-300**

Il est proposé par le conseiller Marois, appuyé par le conseiller Gilbert et résolu que les membres du conseil tous présents sont unanimes à renoncer à l'avis de convocation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**3. Ordre du jour**

**2009-301**

Il est proposé par le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Cloutier et résolu que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. Camion citerne 2003 – Remplacement de pièces fournies par Héloc**

Attendu que depuis la réception du camion citerne le 7 août dernier, le Service incendie de Lingwick a fait des essais routiers sur le territoire de la municipalité et qu'il s'est avéré que le rendement du camion citerne 2003 était très insatisfaisant par son manque de puissance du moteur;

L'efficacité du moteur et le système de freinage sont très limités;

Attendu que le territoire du Canton de Lingwick a un relief topographique très montagneux, exigeant que le camion citerne puisse intervenir lors de situation d'urgence le plus rapidement possible, ce qui n'est pas le cas en ce moment;

Attendu que suite à l'adoption de la résolution 2009-275 adoptée le 24 août 2009, une rencontre avec les représentants de la compagnie Héloc a eu lieu le 10 septembre dernier dans le but de trouver une solution satisfaisante;

À CES CAUSES

**2009-302**

Il est proposé par le conseiller Gilbert, appuyé par le conseiller Poulin et résolu que le Canton de Lingwick accepte dans un premier temps l'offre faite de la compagnie Héloc Ltée dans le but de modifier certaines pièces.

La compagnie Héloc doit fournir gratuitement à la municipalité de Lingwick les pièces suivantes :

- . changement de différentiel (ratio) avec 2 joints d'étanchéités (« seal » de roues)– pour améliorer la force du moteur
- . les bandes de frein – bandes molles
- . 2 ressorts (lames) en avant – amélioration du balancement

La livraison sera aux frais de Héloc et celle-ci devra être faite au garage municipal, au 9 chemin Fontainebleau au plus tard le 23 septembre 2009.

La municipalité est responsable du temps pour l'installation ou le remplacement de ces pièces auprès d'un garage reconnu de son choix.

La programmation devra être modifiée lors de l'installation du différentiel.

## SUITE SESSION DU 14 SEPTEMBRE 2009

### 4. Camion citerne 2003 – Remplacement de pièces fournies par Héloc

Héloc devra aviser la municipalité 48 heures à l'avance de la livraison des pièces afin que les pièces actuellement installées sur le camion soit retournées à la dite compagnie par le même transporteur, sans frais pour la municipalité.

Il est également demandé à Héloc d'obtenir sans frais un système de chaînes tel que vu lors de la rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### 5. Date de la tenue du prochain atelier de travail

Les membres du conseil se réuniront 1 heure avant la tenue de la séance ordinaire le 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour un atelier de travail au lieu du 28 septembre prévu initialement.

### 6. Avis à l'inspecteur en bâtiment et en environnement

Suite à l'émission de certains permis incomplets et/ou de certains dossiers accusant un retard, un avis sera donné à l'inspecteur en bâtiment, afin que les permis émis respectent les lois et règlements en vigueur et que le délai de traitement des dossiers soit effectué au cours d'une période raisonnable.

### 7. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Gilbert que la levée de la session soit prononcée. Il est 20 h 10.

2009-301

## CANTON DE LINGWICK

---

Céline Gagné, Mairesse

---

Monique Polard, directrice générale  
et secrétaire-trésorière